

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Au secours de la chapelle Saint-Roch

Si elle a connu des heures de gloire, la chapelle Saint-Roch, située sur les hauteurs déodatiennes et qui offre un point de vue panoramique remarquable sur la vallée, ressemble aujourd'hui à un pan de patrimoine que l'on néglige. Perspectives d'avenir.

"Il y a une quinzaine d'années, le lieu était champêtre, il y avait des fleurs. Aujourd'hui il n'y a plus de gardien. Le bâtiment appelé ferme a été muré et le site est saccagé". Le constat dressé par Hervé Antoine, secrétaire de la Société philomatique, est sévère mais juste. Quiconque, au gré de sa promenade, se trouve à passer devant la chapelle Saint-

Roch ces temps derniers n'a aucune envie de s'y attarder. Et pour cause. Les abords en friches et les dégradations commises sur la porte, fenêtres, et canalisations n'ont rien pour mettre en valeur cette pièce précieuse du patrimoine déodatien.

Contre de tels actes de vandalisme la Société philomatique s'insurge. *"On ne cherche pas à faire de polémique, mais seulement à alerter. Or cela fait plusieurs années qu'on alerte, mais rien ne se passe. Et à la vitesse où vont les dégradations actuellement..."*, commente René Revert en désignant de la main le muret récemment réparé par les services municipaux mais à nouveau effondré, ou encore le grillage totalement déchiré qui protège la fenêtre la plus accessible du bâtiment.

A ceux qui leur demandent l'intérêt qu'ils ont dans l'affaire, René Revert et Hervé Antoine répondent en chœur : *"Aucun si ce n'est la conservation d'un patrimoine collectif car c'est l'un des plus anciens bâtiments de la ville"*.



MM. Antoine et Revert, membres de la Société philomatique, vigilants sur l'avenir du patrimoine déodatien.



La fenêtre la plus accessible récemment saccagée.

La chapelle renferme en effet un retable de Claude Bassot, classé monument historique, auquel les deux membres de la Société philomatique ne prédisent pas une longue vie si les auteurs du vandalisme parviennent à pénétrer dans la chapelle.

Une solution à l'horizon 2001

Interrogé sur le sujet, le maire Robert Bernard précise : *"La chapelle n'appartient pas à la ville mais à l'évêché, même si la ville fait le nécessaire pour aider à sa protection, en renforçant la fermeture de la porte"*. Le schéma est différent en ce qui concerne la ferme attenante, qui est, elle, propriété de la ville. *"Elle a malheureusement été transformée et modifiée par le propriétaire privé qui l'a habitée auparavant. Ce qui fait qu'elle a perdu son intérêt patrimonial"*, souligne Robert Bernard.

Ecartée l'idée de raser la ferme pour mettre en valeur la chapelle, une nouvelle solution est sur le point de trouver sa concrétisation. *"On a trouvé un acquéreur, une personne de Saint-Dié qui se propose de restaurer la ferme pour l'habiter"*, confirme le maire qui ajoute : *"La meilleure protection pour la chapelle, c'est que quelqu'un habite la ferme. C'est pourquoi on va essayer de faire le plus vite possible"*.

Quant à la chapelle proprement dite, aucun projet de restauration ne semble poindre à l'horizon. Si seulement les auteurs du vandalisme pouvaient comprendre...

Claire BRUGIER



La chapelle et la ferme attenante donnent indéniablement la vision d'un site à l'abandon avec, entre autre détails, porte taguée et muret effondré.